



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réforme

Question écrite n° 119409

Texte de la question

M. Dino Cinieri demande à M. le ministre délégué au tourisme de bien vouloir lui faire connaître le contexte et les objectifs de l'audit relatif au classement des hébergements touristiques, effectué dans le cadre du plan de modernisation de l'État.

Texte de la réponse

Dans le cadre de la sixième vague des audits de modernisation, celui portant sur le classement des hébergements touristiques, à savoir les hôtels, les meublés, les résidences, les villages résidentiels de tourisme, les villages de vacances, ainsi que les terrains de camping, a été lancé à la demande du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Ces classements permettent une commercialisation de ces hébergements sur un marché de plus en plus concurrentiel et aux consommateurs de se repérer face à une offre abondante. Les objectifs de cet audit visent à examiner les conditions de réalisation de ces classements accordés par les préfets de département après avis des commissions départementales d'action touristique et une visite de contrôle des services départementaux de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. Cette étude permettra ainsi de dresser un bilan des procédures existantes, d'en évaluer le coût et d'en mesurer l'efficacité tant pour les consommateurs que pour les professionnels concernés. Les résultats de cet audit seront rendus publics au mois de mai 2007.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119409

Rubrique : État

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 2070

Réponse publiée le : 24 avril 2007, page 3999